



**HAL**  
open science

# La référence aux “ Sept ” dans les royaumes gréco-iraniens de l’époque hellénistique : la survivance d’un usage achéménide ?

Charlotte Lerouge-Cohen

► **To cite this version:**

Charlotte Lerouge-Cohen. La référence aux “ Sept ” dans les royaumes gréco-iraniens de l’époque hellénistique : la survivance d’un usage achéménide ?. *Ktèma : Civilisations de l’Orient, de la Grèce et de Rome antiques*, 2013, 38 (38), pp.107-114. halshs-04350179

**HAL Id: halshs-04350179**

**<https://shs.hal.science/halshs-04350179>**

Submitted on 18 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La référence aux "Sept" dans les royaumes gréco-iraniens de l'époque hellénistique : la survivance d'un usage achéménide?

Charlotte Lerouge

### Résumé

En dehors des Orontides de Commagène, les dynasties qui dirigèrent les royaumes gréco-iraniens d'Asie mineure à l'époque hellénistique (Pont, Cappadoce, Arménie) se sont toutes attribuées comme ancêtre fondateur l'un des «Sept», c'est-à-dire l'un de ces nobles perses qui assassinèrent le mage usurpateur et permirent à Darius de monter sur le trône en 522. L'article cherche à montrer que ce choix généalogique, qui témoigne d'un attachement aux racines perses, ne doit pas être cherché dans le passé achéménide et qu'il n'est pas une survivance perse. Il s'inscrit au contraire dans l'univers culturel hellénistique.

### Abstract

The dynasties which ruled the Anatolian Greco-Iranian kingdoms of the Hellenistic times (Pontus, Cappadocia, Armenia – but not Commagene) all claimed as their ancestor one of the "Seven", i. e. one of these noble Persians who killed the false Magus and made Darius king of the Persians in 522. The paper intends to prove that this genealogical pretension should not be seen as an old Achaemenid custom, but is strongly linked to the Hellenistic cultural context.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Lerouge Charlotte. La référence aux "Sept" dans les royaumes gréco-iraniens de l'époque hellénistique : la survivance d'un usage achéménide?. In: Ktèma : civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques, N°38, 2013. La question des pauvres et de la pauvreté dans le monde grec. pp. 241-248;

doi : <https://doi.org/10.3406/ktema.2013.1411>

[https://www.persee.fr/doc/ktema\\_0221-5896\\_2013\\_num\\_38\\_1\\_1411](https://www.persee.fr/doc/ktema_0221-5896_2013_num_38_1_1411)

---

Fichier pdf généré le 07/02/2023

## La référence aux « Sept » dans les royaumes gréco-iraniens de l'époque hellénistique : la survivance d'un usage achéménide ?

RÉSUMÉ-. En dehors des Orontides de Commagène, les dynasties qui dirigèrent les royaumes gréco-iraniens d'Asie mineure à l'époque hellénistique (Pont, Cappadoce, Arménie) se sont toutes attribuées comme ancêtre fondateur l'un des « Sept », c'est-à-dire l'un de ces nobles perses qui assassinèrent le mage usurpateur et permirent à Darius de monter sur le trône en 522. L'article cherche à montrer que ce choix généalogique, qui témoigne d'un attachement aux racines perses, ne doit pas être cherché dans le passé achéménide et qu'il n'est pas une survivance perse. Il s'inscrit au contraire dans l'univers culturel hellénistique.

ABSTRACT-. The dynasties which ruled the Anatolian Greco-Iranian kingdoms of the Hellenistic times (Pontus, Cappadocia, Armenia –but not Commagene) all claimed as their ancestor one of the “Seven”, *i.e.* one of these noble Persians who killed the false Magus and made Darius king of the Persians in 522. The paper intends to prove that this genealogical pretension should not be seen as an old Achaemenid custom, but is strongly linked to the Hellenistic cultural context.

Aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. régna dans les royaumes gréco-iraniens du Pont, de la Cappadoce et de l'Arménie une « mode généalogique » consistant, pour les dynasties au pouvoir, à se donner pour ancêtre l'un des sept Perses qui tuèrent le mage avant de faire monter l'un d'entre eux, Darius, sur le trône achéménide, en 522. Polybe, évoquant le mariage qu'Antiochos III célébra en 222 avec Laodice, fille du roi Mithridate II du Pont, indique ainsi : « ce Mithridate se flattait d'être le descendant d'un des sept Perses qui avaient tué le Mage, et il avait su conserver, l'ayant reçu de ses ancêtres, le gouvernement (*dunasteia*) que Darius, à l'origine, leur avait concédé sur les bords du Pont-Euxin » (ὁ δὲ Μιθριδάτης εὐχετο μὲν ἀπόγονος τῶν ἑπτὰ Περσῶν ἐνὸς τῶν ἐπανελομένων τὸν μάγον, διατηρήκει δὲ τὴν δυναστείαν ἀπὸ προγόνων τὴν ἐξ ἀρχῆς αὐτοῖς διαδοθεῖσαν ὑπὸ Δαρείου παρὰ τὸν Εὐξείνιον πόντον)<sup>1</sup>. Pour les rois de Cappadoce, on sait grâce à Diodore de Sicile qu'ils disaient être issus de l'un des Sept, Anaphas, descendant lui-même d'une tante de Cyrus, et qui aurait reçu la satrapie de Cappadoce en récompense du courage dont il avait fait preuve

(1) POLYBE, 5, 43. Traduction Budé légèrement modifiée. Les sources classiques relaient cette thèse, avec diverses variantes : DIODORE DE SICILE évoque ainsi (19, 40) un certain Mithridate fils d'Ariobarzane, « descendant de l'un des sept Perses qui tuèrent le mage Smerdis », dont il apparaît plus tard que son fils sera le fondateur du royaume du Pont (20, 111, 4). FLORUS 1, 40, 1 : les peuples du Pont, après Aetas, eurent pour roi « Artabaze, descendant des sept Perses (*a septem Persis oriundus*), puis Mithridate, de beaucoup le plus grand de tous ». AURELIUS VICTOR, *De viris illustribus* 76 : « Mithridate, roi de Pont, originaire d'un des sept Perses... » (*Mithridates rex Ponti oriundus a septem Persis...*).

lors du meurtre du mage<sup>2</sup>. Enfin en Arménie la dynastie des Orontides, qui régna en Arménie jusqu'environ 200 av. J.-C., se réclamait, d'après Strabon, d'«Hydarnès, l'un des Sept Perses»<sup>3</sup>.

Les rois font ainsi référence au meurtre perpétré en 522 par Darius et six complices issus des grandes familles perses sur le mage qui se faisait passer pour le frère défunt de Cambyse et régna quelque temps en usurpateur sur les Perses. Cette histoire, attestée historiquement par une inscription de Darius à Béhistoun<sup>4</sup>, était également bien connue des Grecs au moins depuis le v<sup>e</sup> siècle: on en trouve la première mention chez Eschyle, et Hérodote; Ctésias et Justin en proposent chacun de longs récits<sup>5</sup>. Les anciens conjurés, selon Hérodote, jouiraient de deux privilèges importants: la possibilité d'entrer dans le palais royal sans introducteur et l'obligation pour le roi de choisir ses femmes dans leurs familles<sup>6</sup>. L'épisode connaît une grande popularité dans le monde grec: depuis Eschyle, les meurtriers du mage sont présentés comme des hommes qui réussirent grâce à leur courage à mettre fin à une insupportable usurpation<sup>7</sup> – la ressemblance que le (ou les) mage(s) peuvent présenter avec les tyrans grecs étant probablement une des raisons de la bonne image de leurs meurtriers<sup>8</sup>. Platon à deux reprises fait l'éloge de Darius pour avoir su, une fois roi, s'assurer de la fidélité de ses anciens complices en divisant le royaume en sept parties égales qu'il leur confia<sup>9</sup> – interprétation qui ne correspond à aucune réalité historique mais qui montre à quel point l'histoire des Sept était célèbre au iv<sup>e</sup> siècle, et combien elle était appréciée positivement. Moyennant certaines déformations, le souvenir de l'épisode est très pérenne: Polyen et Ampelius, le précepteur de Macrin, le racontent encore, de même qu'Ammien Marcellin – dont le récit n'a cependant plus grand rapport avec les faits<sup>10</sup>.

(2) DIODORE DE SICILE 31, 19 = Photius, *Bibliothèque* 382a et suiv.: «Les rois de Cappadoce disent que leur lignée remonte à Cyrus, le roi des Perses, et ils affirment descendre d'un des sept Perses qui tuèrent le mage (ὅτι λέγουσιν ἑαυτοὺς οἱ τῆς Καππαδοκίας βασιλεῖς εἰς Κύρον ἀναφέρειν τὸ γένος τὸν ἐν Πέρσαις, διαβεβαιούνται δὲ καὶ τῶν ἐπτὰ Περσῶν τὸν μάγον ἐπανελομένων ἐνὸς ὑπάρχειν ἀπόγονοι)». P. GOUKOWSKY, dans la nouvelle édition qu'il vient de donner pour la CUF des fragments des livres 27-32 de la *Bibliothèque historique*, ne comptabilise pas ce passage parmi les fragments mais parmi les *testimonia*, et il le fait apparaître après le Fr. 31. Pour davantage de commodité, je continue à le citer comme Fragment selon le principe adopté par F.R. WALTON dans sa traduction de la Loeb Classical Library. Ces lignes ouvrent le long excursus que Diodore consacre à l'histoire des rois de Cappadoce dans le ch. 19 du livre 31.

(3) STRABON 11, 14, 15: «... les Perses et les Macédoniens, qui par la suite régnèrent sur la Syrie et la Médie, furent maîtres de l'Arménie; le dernier (qui la dirigea) fut Orontès, le descendant d'Hydarnès, l'un des Sept Perses (τελευταῖος δ' ὑπῆρξεν Ὀρόντης ἀπόγονος Ὑδάρνου, τῶν ἐπτὰ Περσῶν ἐνὸς)» (traduction Budé modifiée, celle que propose F. Lasserre dans l'édition des Belles-Lettres étant erronée).

(4) Voir l'inscription transcrite et traduite en allemand dans F.H. WEISSBACH, *Die Keilinschriften der Achämeniden*, Leipzig, J.C. Hinrichsche Buchhandlung, 1931, p. 9-74 (ouvrage consultable sur le site achemenet.com); les paragraphes évoquant le meurtre du mage sont les paragraphes 10-14 et 68-69. Darius au par. 69 incite ses successeurs à protéger les descendants des conjurés.

(5) *Les Perses* v. 774-777; les récits principaux de l'épisode se trouvent chez HÉRODOTE 3, 30 puis 61-88 (Hérodote évoque deux mages); CTÉSIAS F. 13 par. 11-18; JUSTIN 1, 9-10.

(6) HÉRODOTE 3, 84.

(7) Voir ESCHYLE, *Perses* v. 774-777: «Mardis prit le pouvoir le cinquième, opprobre de sa patrie et de ce trône antique, jusqu'au jour où le brave Artaphrénès le tua, par ruse, en son palais, aidée d'amis unis pour cette tâche». JUSTIN 1, 10, 1: «Les grands (*principes*) avaient acquis une grande gloire en tuant les mages et en leur reprenant le trône».

(8) HÉRODOTE (3, 67) explique ainsi que le faux Smerdis aurait donné au peuple «de grandes marques de bienveillance»: cette attitude consistant à flatter le peuple et à s'aliéner les aristocrates évoque celle des «tyrans démagogues» de l'époque archaïque, pour lesquels Hérodote est notre source principale. Voir aussi JUSTIN 1, 9, 12-13: les mages (= l'usurpateur et son frère), «pour se concilier la faveur du peuple», l'exemptent d'impôts et de service militaire pour trois ans. Darius, dans l'inscription de Béhistoun (§ 13), insiste au contraire sur la terreur que le personnage inspirait à son peuple et sur les nombreux crimes qu'il commit.

(9) PLATON *Lois* 3, 695e et *Lettre VII*.

(10) POLYEN 7, 10 (l'auteur évoque à tort les «sept satrapes qui entouraient Darius» en 7 11, 2); AMPELIUS 30, 5; AMMIEN MARCELLIN 23, 36 (sept mages sont montés sur le trône perse et le clan de Darius les a éliminés!).

Si certains historiens ont accordé quelque crédit à la tradition généalogique consistant pour les rois gréco-iraniens à se rattacher à l'un des Sept<sup>11</sup>, la plupart d'entre eux la traitent comme une invention dont le but est de légitimer le pouvoir royal en lui donnant prestige et ancienneté<sup>12</sup>. De fait, il me paraît vain de chercher une quelconque vérité historique dans le discours que les dynasties ont construit autour de leurs origines. La question que je voudrais poser cependant au sujet de cette tradition est la suivante: plonge-t-elle ses racines dans le passé achéménide? Lorsqu'ils se présentent comme descendant d'un des Sept, les rois du Pont, de Cappadoce et d'Arménie sont-ils fidèles à une pratique aristocratique typique du monde achéménide, d'où ils proviennent?

Pierre Briant, tout en remettant en cause l'existence des privilèges dont auraient bénéficié les descendants des conjurés selon les sources grecques, à commencer par Hérodote, et tout en rappelant que la dénomination des « Sept » elle-même n'est connue que par des textes grecs, admet que le fait de compter parmi ses ancêtres un des associés de Darius dut être revendiqué comme un signe de distinction à l'intérieur de l'aristocratie perse pendant toute l'époque achéménide<sup>13</sup>.

L'épisode, de fait, a dû rester vivant dans les esprits au moins jusqu'au début du iv<sup>e</sup> siècle: Dominique Lenfant, dans une étude consacrée à Ctésias, montre que si les récits d'Hérodote et de Ctésias présentent des différences dans les noms qu'ils attribuent aux six complices de Darius, c'est parce que la liste de ces noms, transmise pour une large part par la tradition orale<sup>14</sup>, se modifiait au fur et à mesure que se renouvelait le groupe des familles proches du pouvoir royal; Ctésias, qui vivait à la cour achéménide, a enregistré la version qui était en cours à son époque, et différait déjà de celle qu'avait recueillie Hérodote<sup>15</sup>. Les descendants des six anciens conjurés bénéficiant, selon Hérodote, de privilèges importants<sup>16</sup>, affirmer que l'on descendait de l'un d'entre eux constituait un enjeu important pour les grandes familles perses.

Pourtant, si la démonstration de D. Lenfant est convaincante, il faut reconnaître que, dans les sources classiques évoquant le monde achéménide, on ne trouve que de rares attestations de l'attitude consistant, pour un Perse, à se présenter comme descendant d'un des assassins du mage. Ni Hérodote, ni Ctésias, ni Xénophon dans l'*Anabase*, ni les historiens d'Alexandre – à l'exception de Quinte-Curce – ne font état de cette pratique<sup>17</sup>, alors qu'ils donnent des indications sur l'origine

(11) Th. REINACH, *Mithridate Eupatôr roi de Pont*, Paris, Firmin-Didot, 1890, p. 3-4, n'exclut pas totalement cette tradition; A. B. BOSWORTH et P. V. WHEATLEY, « The Origins of the Pontic House », *Journal of Historic Studies* 118, 1998, p. 155-165, s'efforcent de rattacher la famille des Mithridatides du Pont au conjuré Gobryas ainsi qu'à Darius lui-même, mais il faut avouer que leurs tentatives restent assez désespérées.

(12) Voir en premier lieu ED. MEYER, *Geschichte des Königreichs Pontos*, Leipzig, W. Engelmann, 1879, p. 32. P. PANITSCHKEK a étudié très précisément la prétention généalogique qui nous intéresse: v. « Zu den genealogischen Konstruktionen der Dynastien von Pontos und Kappadokien », *Rivista Storica dell'Antichità* 17-18, 1987-1988, p. 73-95. Selon lui, cette prétention, commune aux rois du Pont et de Cappadoce, s'explique par la rivalité qui existait entre les deux royaumes.

(13) Voir son *Histoire de l'empire perse* p. 140-149: P. BRIANT y démonte les légendes qui sont nées dans la tradition grecque autour des Sept et surtout du rôle que joueraient leurs descendants auprès des Grands Rois.

(14) L'inscription de Darius, en effet, très haut placée, n'était pas lisible.

(15) Voir la démonstration de D. LENFANT dans « Ctésias et Hérodote, ou les réécritures de l'histoire de la Perse achéménide », *Revue des études grecques* 109, 1996, p. 348-380, ici p. 373-379.

(16) Sur ces privilèges, voir plus haut note 6.

(17) J'exclus ici les occurrences, assez fréquentes, où les auteurs (essentiellement Hérodote) font référence au meurtre du mage pour présenter un des personnages qui y ont effectivement pris part: voir par ex. HÉRODOTE 3, 141 (« Otanès, l'un des Sept »); 3, 153 (Zopyre, fils de Mégabyze, « le Mégabyze qui avait fait partie des Sept révoltés contre le mage... »); 4, 132 (Gobryas); voir aussi DIODORE 11, 57, 1 (à propos de Darius lui-même: « Mandane, fille de Darius, celui qui avait tué les mages (τοῦ φονεύσαντος τοὺς μάγους... »). Dans ces occurrences, la référence aux Sept a pour fonction de donner une précision sur l'identité du personnage mentionné, en particulier lorsqu'il existe des homonymes.

des nobles perses qu'ils présentent<sup>18</sup>. Dans toute la tradition classique, trois textes seulement pourraient attester cette pratique.

Le premier de ces textes provient de Diodore de Sicile. Diodore, dans l'un des livres de la *Bibliothèque historique* qu'il consacre aux Achéménides, mentionne un certain Rhosakès, satrape d'Ionie et de Lydie, qui en 350 était l'*hegemôn* d'un bataillon de soldats grecs originaires de Béotie venus prêter main forte au Roi contre les Egyptiens, et qu'il présente comme « un descendant d'un des Sept Perses qui ont tué les Mages »<sup>19</sup> (οὗτος δὲ ἀπόγονος μὲν ἐνὸς τῶν ἑπτὰ Περσῶν τῶν τοὺς μάγους καταλυσάντων).

Le second texte se trouve également chez Diodore de Sicile : l'historien raconte que, lors de la bataille qui opposa Eumène à Antigone en 317, était présent aux côtés d'Eumène et de ses troupes « Mithridate, le fils d'Ariobarzane, un descendant de l'un des sept Perses qui avait tué le mage Smerdis, un homme d'un courage extraordinaire, qui avait reçu depuis l'enfance une éducation guerrière » (συνῆν δ'αὐτοῖς Μιθριδάτης ὁ Ἀριοβαρζάνου μὲν υἱός, ἀπόγονος δ'ἐνὸς τῶν ἑπτὰ Περσῶν τῶν συγκαθελόντων τὸν μάγον Σμέρδιν, ἀνὴρ ἀνδρεία διαφέρων καὶ τεθραμμένος ἐκ παιδὸς στρατιωτικῶς)<sup>20</sup>. Le Mithridate dont il s'agit ici est, selon Diodore, le père du Mithridate futur fondateur du royaume du Pont ; c'est un homme important, descendant d'un satrape de Phrygie et qui se trouve à la tête d'un territoire important en Asie Mineure ; il fut assassiné en 302 par Antigone, auquel il s'était rallié après sa victoire<sup>21</sup>.

Enfin, on trouve mention chez Quinte-Curce, dans *L'histoire d'Alexandre*, d'un personnage nommé Orsinès<sup>22</sup>, que l'historien évoque deux fois ; la première fois, au l. 4, il le présente simplement, juste avant le récit de la bataille d'Arbèles, comme un homme exerçant une responsabilité très élevée dans l'armée, et il explique qu'il « était issu des Sept Perses, et faisait également remonter son origine au très illustre roi Cyrus » (... *a septem Persis oriundus, ad Cyrum quoque nobilissimum regem originem sui referens*)<sup>23</sup>. Plus loin, au livre 10, Quinte-Curce l'évoque beaucoup plus longuement, en racontant le terrible destin de cet homme « que sa noblesse et sa fortune plaçaient au-dessus de tous les barbares », puisqu'« il descendait de l'ancien roi perse Cyrus » (*genus ducebat a Cyro, quondam rege Persarum*)<sup>24</sup>, mais qui fut victime d'une machination de la part de l'eunuque Bagoas, favori d'Alexandre : comme il avait refusé d'offrir des cadeaux à Bagoas, dont il méprisait la condition de favori, celui-ci l'accusa auprès d'Alexandre d'avoir pillé la tombe de Cyrus et Orsinès mourut en prison, assassiné par l'eunuque<sup>25</sup>.

Les passages que nous venons de citer semblent prouver que la référence généalogique aux Sept était sous les Achéménides une pratique ancrée dans la coutume pour les personnages issus de familles importantes. Pourtant, chaque cas présente un caractère exceptionnel qu'il convient d'examiner avec attention.

(18) Voir par ex. XÉNOPHON, *Anabase* 1, 6, 1 : Orontas, « un Perse qui par sa naissance était apparenté au roi et passait pour un des meilleurs guerriers de sa nation », tenta de trahir Cyrus.

(19) DIODORE DE SICILE 16, 47. L'armée des alliés grecs du Roi, qui comptait 10 000 soldats, était divisée en trois corps dont chacun avait pour stratège un Grec et pour *hegemôn* un Perse de haut rang.

(20) DIODORE 19, 40.

(21) L'histoire de ce Mithridate chez Diodore se reconstitue à partir de mentions isolées : voir DIODORE 16, 90 ; 19, 40 ; 20, 111, 4 (son assassinat, la fondation du royaume par son fils).

(22) Le nom du personnage était en réalité « Orxinès ». Je garde dans les lignes qui suivent la graphie de Quinte-Curce.

(23) QUINTE-CURCE 4, 12, 7-8. Traduction Budé légèrement modifiée. J.E. ATKINSON, dans *A Commentary on Q. Curtius Rufus' Historiae Alexandri Magni. Books 3 and 4*, Amsterdam, 1980, comm. *ad loc.*, explique que si Quinte-Curce cite spécifiquement le nom de ce personnage, alors qu'on ne le voit pas intervenir dans la bataille qui suit, c'est parce qu'il sera de nouveau question de lui quelques livres plus loin : Orsinès est, en quelque sorte, annoncé au l. 4.

(24) QUINTE-CURCE 10, 1, 22-23.

(25) QUINTE-CURCE 10, 1, 22-38.

Examinons d'abord le cas de ce Mithridate qui en 317 se battit aux côtés d'Eumène. La description élogieuse que lui consacre Diodore – et qui est rattaché de façon artificielle au texte par la formule *συνῆν δ' αὐτοῖς* – ne peut manquer de surprendre le lecteur : pourquoi ce soudain intérêt de l'historien pour l'un des compagnons d'Eumène alors qu'aucun combattant des armées des Diadoques n'attire son attention dans les livres 18 et 19, et que ses récits des guerres entre les successeurs d'Alexandre se caractérisent au contraire par leur anonymat ? Ne serait-ce pas parce qu'il porte un nom devenu célèbre entre-temps et qu'il est le père du fondateur du royaume ? Etant donné l'identité du personnage, le soupçon de projection rétrospective, dans ce passage, est assez fort. Or, les rois du Pont, on l'a vu, se targuaient de descendre d'un des Sept<sup>26</sup> ; quant à l'éducation « guerrière » et à la bravoure que Diodore prête à son personnage, ce sont les qualités que l'on attribuait à Mithridate le Grand à son époque, comme en témoigne très exactement le portrait que Trogue / Justin trace de ce roi<sup>27</sup>. La projection rétrospective dans ce passage de la part de Diodore est d'autant plus vraisemblable que la mémoire de ce Mithridate contemporain des Diadoques fut bien l'objet, longtemps après sa mort, de réélaborations légendaires : Plutarque et Appien racontent ainsi tous deux que, si Antigone avait décidé de faire assassiner Mithridate (comme le dit aussi Diodore), c'était parce qu'il avait rêvé que celui-ci moissonnait de l'or que lui-même avait semé. De fait, dans leurs versions, Mithridate aurait réussi à échapper à Antigone et aurait fondé par la suite le royaume du Pont<sup>28</sup>. Cette anecdote, dans laquelle les Mithridate père et fils de Diodore se confondent en un personnage unique, a évidemment été forgée *a posteriori* pour faire apparaître comme prévue d'avance la puissance à venir du fondateur du royaume ; elle est avant tout le signe de l'intérêt que ce personnage suscita à Rome en raison de son rôle historique, soit qu'un roi du Pont ait voulu le mettre au service de la dynastie, soit que les Romains eux-mêmes aient cherché à magnifier l'ancêtre de leur pire ennemi pour donner du poids à la victoire qu'ils avaient remportée contre ce dernier<sup>29</sup>. Le passage de Diodore évoquant les origines de Mithridate paraît donc, au moins, douteux.

L'histoire d'Orsinès, que narre longuement Quinte-Curce dans deux passages de son *Histoire d'Alexandre*, n'est pas plus assurée. Quinte-Curce n'est pas le seul des historiens d'Alexandre à avoir mentionné Orsinès, mais il est le seul à lui accorder cette importance et, surtout, à lui donner un rôle positif. Arrien, qui évoque également ce personnage (sous le nom, plus fidèle à la réalité, d'Orxinès), le dépeint comme quelqu'un de détestable qui, alors qu'il avait été nommé satrape de Perse par Alexandre, profana des tombes, mit à mort de nombreux Perses et finit, à juste titre, crucifié par le roi macédonien<sup>30</sup>. Quinte-Curce, au contraire, donne à l'histoire d'Orsinès une signification morale très nette : chez lui, le personnage devient la victime innocente d'un eunuque débauché et d'un roi aveuglé par son amour – on connaît le goût de l'historien pour les interprétations moralisantes de l'histoire d'Alexandre, et les commentateurs ont fait apparaître les parallèles que présentent dans son œuvre les histoires d'Orsinès, de Callisthène et de Méléagre<sup>31</sup>. Pour appuyer sa cause et faire apparaître la gravité du crime d'Alexandre, il est logique que l'auteur insiste, comme il le fait à

(26) Il semblerait que Mithridate le Grand ait renoncé à cette origine, préférant se présenter comme descendant de Cyrus et Darius (voir JUSTIN 38, 7, 1) ; le souvenir des Sept survit pourtant dans la tradition classique : voir FLORUS 1, 40, 1.

(27) Sur la jeunesse de Mithridate du Pont, voir JUSTIN 38, 2, 4-9 ; sur son courage : 38, 4 ; 38, 7, 9.

(28) Voir PLUTARQUE, *Démétrios* 4 et APPIEN, *La guerre contre Mithridate* 27-29.

(29) Pour E. OLSHAUSEN, art. « Pontos », *RE* suppl. 15, 1978, col. 396-442, ici col. 402, c'est de la propagande de la cour pontique.

(30) ARRIEN 6, 29 ; Orxinès est également mentionné en 3, 8, 5 pour son commandement militaire.

(31) Sur l'histoire de Callisthène, injustement assassiné par Alexandre à cause de sa franchise, voir QUINTE-CURCE 8, 5-8 ; sur la mort de Méléagre, trahi par Perdicas, voir QUINTE-CURCE 10, 7-9. Sur Orsinès, voir le commentaire *ad. loc.* de J. E. ATKINSON dans *Curtius Rufus. Histories of Alexander the Great, Book 10. Introduction and historical Commentary by J. E. Atkinson, translated by J. C. Yardley*, Clarendon, 2009 : le commentateur souligne l'importance que Quinte-Curce donne



plusieurs reprises, sur la noblesse des origines d'Orsinès, opposées à la bassesse de celles de Bagoas dont l'autorité avait été acquise « par l'infamie et le déshonneur »<sup>32</sup>. Or, dans le monde romain – quelle que soit l'époque à laquelle Quinte-Curce vécut – non seulement l'histoire des Sept était connue, mais on s'était accoutumé, avec les exemples du Pont, de la Cappadoce et de l'Arménie, à ce que des rois d'origine perse se réclament d'un des meurtriers du mage: ne peut-on penser que Quinte-Curce, qui se montre souvent dans son œuvre plus sensible à l'effet rhétorique qu'à la réalité historique, attribue à Orsinès ce qu'il considère être une origine noble pour un Perse de l'époque achéménide afin de faire apparaître le scandale de sa mort encore plus grand? Quinte-Curce, en outre, fait également descendre Orsinès de Cyrus: la première fois qu'il évoque ce personnage, au livre 4, il lui prête une double origine, expliquant qu'« (il) descendait des Sept Perses, et faisait aussi remonter son origine au très illustre roi Cyrus » – on retrouve là le discours généalogique des Ariarathides de Cappadoce tel que Diodore le présentait; la seconde fois cependant, qui est aussi celle où il raconte le complot dont il fut victime, Quinte-Curce ne fait plus mention que de l'origine royale de son personnage, se contentant de rappeler qu'il « descendait de l'ancien roi de Perse Cyrus (*genus ducebat a Cyro, quondam rege Persarum*) ». Le fait qu'au moment où il évoque le destin d'Orsinès Quinte-Curce « oublie » les Sept et ne fasse plus référence qu'à Cyrus pourrait confirmer qu'il cherchait avant tout, en mentionnant l'origine de son personnage, à créer un contraste entre sa naissance et sa fin, et non à retranscrire fidèlement une réalité perse.

Le cas d'Orsinès, comme celui de Mithridate chez Diodore, est donc susceptible de projection rétrospective de la part de Quinte-Curce: de toute évidence, l'historien romain manipula l'histoire de cet homme pour la mettre au service d'une vision négative et moralisante d'Alexandre. Il paraît par conséquent dangereux de faire fond sur les passages concernant Orsinès dans *l'Histoire d'Alexandre* pour tirer des conclusions sur le discours généalogique que tenaient les aristocrates perses.

Le dernier cas, celui du satrape Rhosakès, paraît différent. On ne voit pas pourquoi Diodore de Sicile, lorsqu'il cite le nom de ce personnage, auquel il n'accorde pas un rôle particulièrement important, aurait la tentation de projeter sur lui des informations plus récentes, et les origines qu'il lui prête remontent probablement à l'époque de Rhosakès lui-même. Il faut préciser toutefois que le satrape intervient dans un contexte très particulier: il est à la tête de deux satrapies peuplées de Grecs (Lydie et Ionie) et il dirige un bataillon de Grecs. Or, on l'a dit, l'épisode du meurtre du mage fut connu dès le v<sup>e</sup> siècle chez les Grecs, et apprécié très positivement. P. Panitschek, qui dans un important article consacré aux prétentions généalogiques des dynasties du Pont et de Cappadoce a étudié le cas de Rhosakès, a suggéré par conséquent que ce dernier avait pu s'attribuer lui-même l'un des Sept conjurés comme ancêtre précisément pour se donner du prestige auprès des Grecs qu'il dirigeait<sup>33</sup>. Là encore, on doit donc garder une certaine prudence avant de tirer des conclusions de la façon dont Diodore présente Rhosakès.

Les trois cas dans lesquels on voit des Perses se présenter comme descendant de l'un des sept assassins du mage sont donc tous des cas particuliers: Rhosakès est immergé dans un milieu peuplé de Grecs, et les histoires de Mithridate et d'Orsinès, pour des raisons différentes, font toutes deux l'objet de la part de leurs auteurs de réélaborations tardives qui rendent suspectes les informations

à l'épisode, qui a suscité une bibliographie importante, et fait le point sur la question de ses sources; le vocabulaire utilisé, ajoute-t-il, indique que l'historien écrivait pour un public familier des procès pour trahison typiques du Haut-Empire.

(32) QUINTE-CURCE 10, 1, 27.

(33) Voir P. PANITSCHKEK, « Zu den genealogischen Konstruktionen der Dynastien von Pontos und Kappadokien », *Rivista Storica dell'Antichità* 17-18, 1987-1988, p. 73-95, ici p. 84-85; l'auteur insiste sur l'importance que les satrapes d'Asie Mineure accordaient à l'image dont ils jouissaient auprès de leurs sujets grecs; en évoquant le meurtre du mage, ils étaient certains d'utiliser un matériau connu des Grecs.



dont on dispose à leur sujet. Il paraît donc difficile de se fonder sur ces textes pour affirmer que lorsque des rois hellénistiques se donnent un des Sept pour ancêtre, ils se fondent sur une tradition achéménide.

Cela ne signifie pas que la référence aux Sept n'existait pas dans le monde achéménide : il est probable, comme l'expliquent D. Lenfant et P. Briant, que l'histoire du meurtre continua à se transmettre oralement jusqu'à la fin de l'empire, et que les grandes familles en gardèrent le souvenir. Je crois toutefois qu'on ne peut pas savoir *comment* l'appartenance à la lignée des Sept s'exprimait chez les membres des familles concernées, et les exemples que nous avons analysés ne me paraissent ni suffisamment nombreux ni suffisamment assurés pour témoigner du fait que dans le monde achéménide, certains personnages, lorsqu'ils déclinaient leur identité, évoquaient le fait qu'ils descendaient de l'un des Sept<sup>34</sup>. Il est à noter par ailleurs qu'on ne trouve aucune référence au meurtre du mage dans le monde des Parthes arsacides<sup>35</sup> ni plus tard chez les Perses sassanides : dans le monde proprement iranien, le souvenir du faux Smerdis/Gaumata sombra dans l'oubli et ne fut jamais utilisé comme moyen de légitimation royale ou aristocratique.

Il faut donc admettre, à mon sens, que la pratique consistant à se présenter comme descendant d'un des sept assassins du mage telle qu'elle apparaît, en tout cas, dans les sources relatives aux rois gréco-iraniens d'Asie mineure, se répandit à l'époque hellénistique. L'histoire du meurtre du mage avait acquis une vie propre dans le monde grec et s'était chargée de connotations et de significations qu'elle n'avait pas chez les Perses – l'idéalisation de Darius et de son attitude envers les conjurés chez Platon en est l'une des manifestations. Or, les rois qui étaient à la tête du Pont et de la Cappadoce et qui, dès la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, épousèrent ou firent épouser à leurs fils des princesses séleucides, étaient très familiers de la culture grecque. Les rois d'Arménie l'étaient aussi, comme en témoignent entre autres les sept inscriptions d'Armavir<sup>36</sup>. Affirmer que l'on descendait d'un des Sept était donc un bon moyen d'obtenir du prestige auprès de leurs puissants voisins, qu'ils soient séleucides ou ensuite romains, non pas *en dépit* de leurs racines perses mais *grâce* à ces racines. Dans ce sens, le cas de Rhosakès, satrape de Lydie et d'Ionie en 350, semble constituer un précédent à l'attitude des rois gréco-iraniens. On doit en tirer une conclusion importante pour l'histoire de ces royaumes : les rois gréco-iraniens affirment certes leurs racines perses, mais ils le font par le truchement de la culture grecque, et sans qu'il faille voir dans cette affirmation la manifestation d'un quelconque antagonisme avec la composante grecque de leur identité<sup>37</sup>.

(34) On peut supposer par exemple que l'histoire du meurtre du mage continua à être racontée au cours du temps pour prendre en compte les modifications qui intervenaient au sein de l'aristocratie perse, sans que cela implique que les individus impliqués, lorsqu'ils déclinaient leur identité, intègrent cet élément dans leur généalogie.

(35) Il est vrai qu'Arrien présente un récit des origines des Arsacides qui rappelle de façon lointaine l'histoire du meurtre du mage, mais ce récit, dénué de crédibilité, semble avoir été élaboré dans un milieu grec. Voir sur ce sujet Ch. LEROUGE, *L'image des Parthes*, Stuttgart, Steiner, 2007, p. 189-192.

(36) Pour une mise au point complète sur l'hellénisation des rois du Pont, de Cappadoce et d'Arménie voir P. BERNARD, « Les rhytons de Nisa. I. Poétesses grecques », *Journal des savants* 1985 p. 25-118, ici p. 74-85. Les rois du Pont et de Cappadoce pratiquent un évergétisme typique des rois hellénistiques : voir entre autres les décrets déliens en l'honneur de Pharnace (ID 1497 bis (160/159 av. J.-C.) et de Mithridate V Evergète (ID 1557-1558). En Cappadoce, Ariarathe V (163-130 av. J.-C.) reçut la citoyenneté athénienne (IG II<sup>2</sup> 3781) et fut honoré peu avant 130, ainsi que sa femme Nysa, d'un décret des technites dionysiaques athéniens (IG II<sup>2</sup> 1330 ; voir aussi B. LE GUEN, *Les associations de technites dionysiaques à l'époque hellénistique* I, Nancy, ADRA, 2001, p. 67-74). Sur les inscriptions grecques d'Armavir en Arménie, que l'on date de 200 et qui témoignent d'une grande imprégnation culturelle grecque, voir J. et L. ROBERT, *Bulletin épigraphique* 1952, 176 et CHR. HABICHT, « Ueber eine armenische Inschrift mit Versen des Euripides », *Hermes*, 1953 p. 251-256. Les inscriptions sont publiées dans F. CANALI DE ROSSI, *Iscrizioni dello Estremo Oriente Greco. Un repertorio*, Bonn, Habelt, 2004.

(37) En cela, les souverains gréco-iraniens évoquent bien sûr ces barbares hellénisés qu'a dépeints A. MOMIGLIANO dans *Sagesse barbares*, Paris, Maspéro, 1979, et qui, comme Bérose par exemple, produisent sur leur propre culture un discours très largement influencé par les connaissances et les préjugés grecs. On peut également faire le rapprochement avec les rois de Petite Scythie (= Crimée) du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. dont le cas a été analysé par Ch. MÜLLER, *D'Olbia à Tanais. Territoires et*

Lorsqu'ils se rattachent aux Sept, ces rois ne s'adressent donc pas exclusivement, comme on le dit souvent, à la composante iranienne de leur population<sup>38</sup> – le fait que Polybe mentionne l'origine de Mithridate II du Pont au moment où il raconte le mariage de sa fille Laodice avec Antiochos III est d'ailleurs le signe que cette origine fut considérée, à l'époque, comme un élément de prestige venant rehausser ce mariage. La culture dominante de l'époque hellénistique était la culture grecque et les Iraniens d'Asie mineure, comme leurs rois, s'hellénisèrent : la référence aux Sept pouvait leur convenir, comme elle convenait aux Grecs du royaume et des royaumes voisins. Bien avant que Mithridate le Grand, défenseur de la cause des Grecs, ne se targue de descendre de Cyrus et Darius par son père, on voit donc qu'il fut possible d'invoquer des origines perses pour séduire un public grec.

Charlotte LEROUGE-COHEN  
Université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

*réseaux d'échange dans la Mer Noire septentrionale aux époques classique et hellénistique*, Bordeaux, 2010, p. 88-89 : ces rois, lorsqu'ils parlaient grec en tout cas, se désignaient dans les inscriptions comme « Scythes », alors qu'en réalité ils n'avaient plus aucun rapport avec les anciens Scythes ; ils s'approprient un terme employé par les Grecs à leur sujet. La dénomination qu'ils adoptent marque donc autant leur appartenance à la culture grecque que leur volonté de se rattacher au monde scythe.

(38) Voir par ex. B. MCGING, *The Foreign Policy of Mithridates VI Eupator* p. 10 (« Such a claim was presumably meant to glorify the dynasty, at least in the eyes of its subjects, and thus shows how important the Iranian element was in Pontic society ».) P. PANITSCHKE, « Zu den genealogischen Konstruktionen der Dynastien von Pontos und Kappadokien », *Rivista Storica dell'Antichità* 17-18, 1987-1988, p. 73-95, affirme clairement p. 95 que les prétentions des Mithridatides ne s'adressaient pas aux Grecs mais aux « Kleinasiaten und Iranier Anatoliens » (mais pourquoi les « Kleinasiaten » auraient-ils particulièrement apprécié une référence au monde achéménide?).